

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1033**15 octobre 2004****SOMMAIRE**

Absolute Ventures S.C.A., Luxembourg	49576	Finca Participation S.A., Luxembourg	49578
Absolute Ventures S.C.A., Luxembourg	49576	Frigoprocess S.A., Luxembourg	49579
Akos S.A., Luxembourg	49567	Fujitsu Technology Solutions International, S.à r.l., Strassen	49568
(L')Andria, S.à r.l., Strassen	49544	Fujitsu Technology Solutions International, S.à r.l., Strassen	49570
(L')Andria, S.à r.l., Strassen	49544	Galerie La Cité, S.à r.l., Luxembourg	49541
Archis, S.à r.l., Luxembourg	49545	Gap Investment S.A., Luxembourg	49581
Archis, S.à r.l., Luxembourg	49547	Globalinvest Business S.A., Luxembourg	49583
Argos Investments S.A., Luxembourg	49568	Goodyear Luxembourg Tires S.A., Colmar-Berg	49547
Auf dem Pesch S.A., Luxembourg	49583	Goodyear Luxembourg Tires S.A., Colmar-Berg	49547
AXA World Funds II, Sicav, Luxembourg	49547	Goodyear Luxembourg Tires S.A., Colmar-Berg	49548
(De) Bei'ermann, S.à r.l., Pontpierre	49538	Haden S.A., Luxembourg	49581
Brooks Holding S.A., Luxembourg	49584	HCEPP Luxembourg Poland III, S.à r.l., Luxem- bourg	49538
BSC Capital, S.à r.l., Luxembourg	49574	HDI International Group S.A.	49551
BSC Capital, S.à r.l., Luxembourg	49574	Hetman S.A., Luxembourg	49581
C.B.S. S.A., Luxembourg	49577	Immobilière de l'Europe S.A., Luxembourg	49581
C.I. 2 S.A., Luxembourg	49584	Institut Financier Européen S.A., Luxembourg	49582
Cafinco S.A., Luxembourg	49577	Interseafood Investments S.A., Luxembourg	49582
CALTRANS Luxembourg, S.à r.l., Calpam Trans- ports Luxembourg, Bertrange	49564	Isis, Sicav, Luxembourg	49540
CALTRANS Luxembourg, S.à r.l., Calpam Trans- ports Luxembourg, Bertrange	49564	Isis, Sicav, Luxembourg	49540
Cater Investments S.A., Luxembourg	49539	J & Co Services, S.à r.l., Harlange	49541
Clipco S.A., Luxembourg	49584	J & Co Services, S.à r.l., Harlange	49542
Cominholding, Compagnie Internationale Holding S.A., Luxembourg	49552	Jani S.A., Luxembourg	49582
Daw S.A., Luxembourg	49577	Kei S.A., Luxembourg	49582
DCA S.A., Luxembourg	49563	Lafrancareal, S.à r.l., Luxembourg	49539
Douvie International Holding S.A., Luxembourg	49577	Lafrancareal, S.à r.l., Luxembourg	49540
E.V. S.A., Luxembourg	49567	Laridel Participations S.A., Luxembourg	49583
(Les) Ecrins S.A., Luxembourg	49576	LCM S.A., Dudelange	49549
Egide S.A., Luxembourg	49578	LCM S.A., Dudelange	49550
Elversberg Holding S.A., Luxembourg	49551	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	49570
Ema S.A., Luxembourg	49578	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	49572
Erable Investments S.A., Luxembourg	49550	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	49573
Eremis Holding S.A., Luxembourg	49563	Lov, S.à r.l., Luxembourg	49583
Etude et Prestations Europ Assistance, S.à r.l., Lu- xembourg	49568	LUCOSY S.à r.l. et Cie, SECA, Luxembourg Control System, S.à r.l. et Cie, Luxembourg	49548
F.B.I. S.A., Luxembourg	49568		
Farandale Holdings S.A., Luxembourg	49578		
Financial Politics Luxembourg S.A., Luxembourg	49556		

Marina S.A., Luxembourg	49556	Salmon & Seafood Concept S.A., Luxembourg ...	49543
Marina S.A., Luxembourg	49556	Sea Coast Investments S.A., Luxembourg	49538
Marina S.A., Luxembourg	49556	Société Civile Immobilière Avenue Guillaume, Luxembourg	49575
Men Sana, S.à r.l.	49563	Société de Gestion Comptable, S.à r.l., Luxem- bourg	49541
Onder S.A., Luxembourg	49579	Soparlac S.A., Luxembourg	49575
Onder S.A., Luxembourg	49579	Soparlac S.A., Luxembourg	49575
Onder S.A., Luxembourg	49580	Spica S.A., Luxembourg	49567
Onder S.A., Luxembourg	49580	Telindus S.A., Strassen	49579
Onder S.A., Luxembourg	49580	Tethys Financial S.A., Luxembourg	49565
Onder S.A., Luxembourg	49580	Vanquish S.A.H., Luxembourg	49574
Onder S.A., Luxembourg	49580	Vanquish S.A.H., Luxembourg	49574
R. Goedert S.A., Luxembourg	49552	Vernesse Investment S.A., Luxembourg	49553
Richmond Holding 2000 S.A., Luxembourg	49545	Vimark S.A., Luxembourg	49576
Richmond Holding 2000 S.A., Luxembourg	49545	Winnicare S.A., Luxembourg	49557
Salmon & Seafood Concept S.A., Luxembourg ...	49542	Winnicare S.A., Luxembourg	49563

SEA COAST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.341.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juillet 2004

- L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de MOORE STEPHENS S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 16, allée Marconi à L-2120 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la société.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065624.3/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.011.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l.

EXPERTA LUXEMBOURG S.A.

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(065788.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

DE BEI'ERMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DE BEI'ERMANN, S.à r.l.

Signature

(065515.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

CATER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.853.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

CATER INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(064875.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

LAFRANCAREAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 35.026.

L'an deux mille quatre, le cinq juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- BRISEIDE S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, ici représentée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, en sa qualité de président avec pouvoir de signature individuelle,

2.- Monsieur Jean Faber, prénommé,

3.- SUPERHAWK FINANCE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Jean Faber, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée LAFRANCAREAL, S.à r.l., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée sous la dénomination de CO. GEA, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 3 octobre 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 108 du 7 mars 1991, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 473 du 30 décembre 1991, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1148 du 30 juillet 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 35.026, au capital social de quinze millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze virgule soixante-quinze euros (EUR 15.364.592,75), représenté par cinq cent quatre-vingt-quinze mille (595.000) parts sociales, intégralement libérées, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933, concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code Civil, la cession de cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (594.999) parts sociales, en date du 25 avril 2003, faite par la société BRISEIDE S.A. à la société SUPERHAWK FINANCE S.A., prénommée, au prix total de vingt-deux millions sept cent quarante mille vingt-quatre virgule vingt-sept euros (EUR 22.740.024,27).

2. SUPERHAWK FINANCE S.A. et Monsieur Jean Faber, prénommés, sont dès lors les deux seuls associés de la société.

3. En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article cinq des statuts de la société à responsabilité limitée LAFRANCAREAL, S.à r.l., pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quinze millions trois cent soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze virgule soixante-quinze euros (EUR 15.364.592,75), représenté par cinq cent quatre-vingt-quinze mille (595.000) parts sociales de vingt-cinq virgule huit mille deux cent vingt-huit euros (EUR 25,8228) chacune.

Les cinq cent quatre-vingt-quinze mille (595.000) parts sociales sont réparties comme suit:

1.- SUPERHAWK FINANCE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	594.999
2.- Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, une part sociale.	1

Total: cinq cent quatre-vingt-quinze mille parts sociales 595.000»

4. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par la société.

5. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Faber, J. Piek, D. Kirsch, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, vol. 144S, fol. 33, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

E. Schlessler.

(063611.3/227/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

LAFRANCAREAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 35.026.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

E. Schlessler.

(063612.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 24.822.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, réf. LSO-AS08675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour ISIS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

(062920.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 24.822.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 15 juin 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de distribuer un dividende aux actions de distribution de certains compartiments pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2004.

2. de réélire Messieurs Eric Nols, Benoît Dehem et Vincent Planche en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

3. de nommer Monsieur Patrick Wagenaar en qualité d'administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005, en remplacement de Monsieur Geert de Bruyne, administrateur démissionnaire.

4. de réélire KPMG AUDIT - Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour ISIS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, réf. LSO-AS08608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062966.3/034/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

SOCIETE DE GESTION COMPTABLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 87.205.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058288.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

GALERIE LA CITE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.205.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061991.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

J & CO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.137.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Monsieur Patrick Vanden Berghe, expert comptable, né le 28 décembre 1955 à Courtrai (Belgique), demeurant à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle,

2. Monsieur Eric Moraine, ingénieur commercial, demeurant à B-4830 Limbourg, 54, Place Saint Georges.

Le comparant sub 1. a démontré au notaire qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée J & CO SERVICES, S.à r.l., avec siège à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle,

constituée par acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 26 juin 2000, inscrite au Registre de Commerce à Diekirch sous le numéro B 5.709,

et dont les statuts ont été modifiés en vertu d'une assemblée générale actée par le notaire Urbain Tholl, de résidence à Mersch, en date du 17 juillet 2001,

et pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale actée par le notaire instrumentaire en date du 23 mai 2003.

Ceci exposé, les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire de la société prédécrite, et, après avoir renoncé à toute convocation supplémentaire, ont requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

Souscription des parts

Le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts sera modifié comme suit:

«Toutes ces parts ont été intégralement libérées et souscrites. Elles sont actuellement toutes détenues par Monsieur Eric Moraine, ingénieur commercial, demeurant à B-4830 Limbourg, 54, Place Saint Georges.»

Gérance

Le mandat de gérant de Monsieur Patrick Vanden Berghe, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société sous sa seule signature, est confirmé pour une durée de six ans.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Vanden Berghe, E. Moraine, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juillet 2004, vol. 429, fol. 75, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 21 juillet 2004.

C. Mines.

(902714.3/225/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 août 2004.

J & CO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.137.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 28 juin 2004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 21 juillet 2004.

Signature.

(902715.3/225/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 août 2004.

**SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A., Société Anonyme,
(anc. CLEMENCY TRADING S.A.).**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 63.527.

L'an deux mille quatre, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de CLEMENCY TRADING S.A. avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 63.527, constituée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch du 17 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 410 du 6 juin 1998, modifiée suivant acte sous seing privé du 26 octobre 2001, publié audit Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 459 du 22 mars 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Freddy Renward, directeur commercial, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Muriel Lehmann, employée privée, demeurant à Algrange (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Jean-Claude Antoine, directeur commercial, demeurant à Luxembourg.

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Remplacement de Jean-Marie Backes, comptable, né à Seraing (Belgique), le 7 avril 1959, demeurant à B-4020 Liège, 45, Quai Orban par Jean-Luc Abras, dirigeant d'entreprises, né à Montignies-sur-Sambre (Belgique), le 18 juillet 1962, demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes, 40, chemin de Florenchamp.

2. Modification de la raison sociale de société en SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A. et adaptation du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

3. Elargissement de l'objet social et adaptation de l'article 2 des statuts.

4. Modification du second alinéa de l'article 6 des statuts.

5. Autorisation du Conseil d'Administration à désigner un administrateur-délégué en la personne de Freddy Renward, directeur commercial, né à Verviers (Belgique), le 20 mars 1956, demeurant à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII.

6. Changement de l'adresse du siège social.

II.- Les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

III.- L'intégralité du capital social étant présente à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée révoque Jean-Marie Backes, comptable, né à Seraing (Belgique), le 7 avril 1959, demeurant à B-4020 Liège, 45, Quai Orban de sa fonction d'administrateur et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Jean-Luc Abras, dirigeant d'entreprises, né à Montignies-sur-Sambre (Belgique), le 18 juillet 1962, demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes, 40, chemin de Florenchamp en remplacement de Jean-Marie Backes. Il terminera le mandat de l'administrateur révoqué.

Troisième résolution

L'Assemblée modifie la raison sociale de société en SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A.

Quatrième résolution

Suite à la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A.»

Cinquième résolution

L'Assemblée élargit l'objet de la Société.

L'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet:

- a) les prestations d'agence commerciale dans le domaine alimentaire et accessoires ainsi que
- b) l'exploitation de points de vente de restauration.

En outre la société pourra prendre des intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, acquérir par achat, souscription et toute autre manière ainsi qu'aliéner par vente, échange ou toute autre manière toutes valeurs mobilières et toutes espèces, administrer, superviser et développer ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra également faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Sixième résolution

L'Assemblée modifie le second alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** ... La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.»

Septième résolution

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer un administrateur-délégué en la personne de Freddy Renward, directeur commercial, né à Verviers (Belgique), le 20 mars 1956, demeurant à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII.

Huitième résolution

L'Assemblée transfère le siège social à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII.

Enfin, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Renward, M. Lehmann, J.-C. Antoine, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mai 2004, vol. 885, fol. 48, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Jean-Luc Abras, dirigeant d'entreprises, né à Montignies-sur-Sambre (Belgique), le 18 juillet 1962, demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure (Nalinnes), 40, chemin de Florenchamp, Freddy Renward, directeur commercial, né à Verviers (Belgique), le 20 mars 1956, demeurant à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII et Jean-Claude Antoine, directeur commercial, né à Spa (Belgique), le 17 septembre 1946, demeurant à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII, administrateurs de la société SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A. avec siège social à L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Freddy Renward, pré-qualifié, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Signé: J.-L. Abras, F. Renward, J.-C. Antoine.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 juin 2004, vol. 330, fol. 32, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 11 juin 2004.

F. Molitor.

(064240.3/223/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

SALMON & SEAFOOD CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 26A, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 63.527.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 25 mai 2004.

F. Molitor.

(064242.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

L'ANDRIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 65.327.

L'an deux mille quatre, le douze juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- Giuseppe Fuzio, commerçant, né à Andria (Italie) le 19 mars 1942, et son épouse,
- Lucia Pomarico, sans état, née à Andria (Italie) le 10 février 1943,
demeurant ensemble à L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon,
seuls associés de L'ANDRIA, S.à r.l., L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon, immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B 65.327, constituée suivant acte Tom Metzler de Luxembourg-Bonnevoie en date du 3 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 701 du 30 septembre 1998.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils confirment Giuseppe Fuzio, commerçant, né à Andria (Italie) le 19 mars 1942, demeurant à L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon gérant technique pour les branches vente et agence immobilière.

Deuxième résolution

Ils nomment pour une durée illimitée:

1.- Giuseppe Fuzio, commerçant, né à Andria (Italie) le 19 mars 1942, demeurant à L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon gérant administratif pour la branche construction;

2.- Jean Hall, entrepreneur, né à Luxembourg, le 13 juillet 1948, demeurant à L-5654 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Grande-Duchesse Charlotte, gérant technique pour la branche construction.

Troisième résolution

La Société sera engagée par la signature unique de Giuseppe Fuzio, préqualifié, pour les branches vente et agence immobilière et par les signatures conjointes de Giuseppe Fuzio et Jean Hall, préqualifiés, pour la branche construction.

Quatrième résolution

Ils convertissent le capital souscrit de la Société de cinq cent mille (500.000,-) francs en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros au cours du change fixé entre le franc luxembourgeois et l'euro.

Cinquième résolution

Ils augmentent le capital souscrit de la Société à concurrence de cent cinq virgule trente-deux (105,32) euros pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, par versements des actionnaires existants. Ce que constate expressément le notaire.

Sixième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.»

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Fuzio, L. Pomarico, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2004, vol. 887, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 28 juillet 2004.

F. Molitor.

(064236.3/223/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

L'ANDRIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 365, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 65.327.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 28 juillet 2004.

F. Molitor.

(064238.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

RICHMOND HOLDING 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 77.861.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064880.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

RICHMOND HOLDING 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 77.861.

Le bilan au 28 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064876.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

ARCHIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.211.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société civile immobilière dénommée CA44 SCI, ayant son siège social à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck, constituée suivant acte sous seing privé en date du 22 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1205 du 20 décembre 2001, ici représentée par:

- a) Monsieur Carlo Scheuer, associé, demeurant à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck;
- b) Monsieur Angelo Turcarelli, associé, demeurant à L-1940 Luxembourg, 206, route de Longwy;

les deux agissant en leur qualité d'administrateurs de la prédite société, nommés à leurs fonctions par l'assemblée générale extraordinaire ayant immédiatement suivi la constitution de la société, les deux ayant faculté d'engager valablement ladite société par leurs signatures conjointes.

Ladite société CA44 SCI agissant en sa qualité d'associée unique de la société ci-après spécifiée.

Laquelle comparante dûment représentée déclare être la seule associée suite aux cessions de parts ci-après spécifiées dans la société à responsabilité limitée dénommée ARCHIS, S.à r.l., avec siège social à L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté,

société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 10 août 1992, publié au Mémorial C numéro 580 du 9 décembre 1992, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 41.211.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 26 octobre 1992, publié au Mémorial C numéro 46 du 1^{er} février 1993.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue sous seing privé en date du 18 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1269 du 2 septembre 2002.

Actuellement la société a un capital social de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement libérées.

Ensuite la comparante dûment représentée agissant en sa dite qualité d'associée, représentant l'intégralité du capital social suite aux cessions de parts ci-après spécifiées, et se considérant comme dûment convoquée à la présente assemblée, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée actuelle dûment représentée déclare accepter les démissions de:

- 1) Monsieur Grodratollah Dabiri, architecte, demeurant à L-2551 Luxembourg, 137, avenue du X Septembre de sa fonction de gérant technique de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 20 juillet 2004.
- 2) Monsieur Angelo Turcarelli, associé, demeurant à L-1940 Luxembourg, 206, route de Longwy, de sa fonction d'un des gérants administratifs de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 20 juillet 2004.
- 3) Monsieur Romain Seiwerath, associé, demeurant à L-5753 Frisange, Parc Résidentiel Lesigny, de sa fonction d'un des gérants administratifs de la société sur le vu d'un écrit sous seing privé daté du 20 juillet 2004.

Lesdits écrits resteront annexés au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'associée dûment représentée leur accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées à ce jour.

L'associée actuelle dûment représentée déclare que la gérance de la société ARCHIS, S.à r.l. est assurée en toutes circonstances pour une durée indéterminée par:

1) La société anonyme dénommée GESTIONS IMMOBILIERES S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 février 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 367 du 21 mai 1999, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B sous le numéro 68.730,

ici représentée par Monsieur Angelo Turcarelli, indépendant, demeurant à L-1940 Luxembourg, 206, route de Longwy,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager ladite société par sa seule signature, tel qu'il résulte de l'article 10 des statuts et d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire tenu sous seing privé en date du 2 août 2003, enregistré à Luxembourg et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 30 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 514 du 17 mai 2004,

agissant en sa qualité de gérante technique.

2) La société civile immobilière dénommée CA44 SCI, ayant son siège social à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck, précitée, dûment représentée, comme dit ci-dessus,

agissant en sa qualité de gérante administrative.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants technique et administratif dont obligatoirement celles du gérant technique compétent.

Deuxième résolution

Les représentants précités de la société civile immobilière dénommée CA44 SCI, ayant son siège social à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck, déclarent que Monsieur Angelo Turcarelli, associé, demeurant à L-1940 Luxembourg, 206, route de Longwy, a cédé à ladite société CA44 SCI cinquante (50) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société ARCHIS, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 20 juillet 2004, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associée actuelle préqualifiée dûment représentée déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de six mille deux cents euros (EUR 6.200,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire la société civile immobilière dénommée CA44 SCI dûment représentée entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Le gérant technique ainsi que la comparante agissant en sa qualité d'associée unique respectivement de gérante administrative de la société ARCHIS, S.à r.l., tous préqualifiés déclarent accepter ladite cession.

Deuxième résolution

Les représentants précités de la société civile immobilière dénommée CA44 SCI, ayant son siège social à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck, déclarent que Monsieur Romain Seiwerath, associé, demeurant à L-5753 Frisange, Parc Résidentiel Lesigny a cédé à ladite société CA44 SCI cinquante (50) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société ARCHIS, S.à r.l., aux termes d'une cession de parts sociales reçue sous seing privé en date du 20 juillet 2004, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré.

L'associée actuelle préqualifiée dûment représentée déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de six mille deux cents euros (EUR 6.200,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire la société civile immobilière dénommée CA44 SCI dûment représentée entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Le gérant technique ainsi que la comparante agissant en sa qualité d'associée unique respectivement de gérante administrative de la société ARCHIS, S.à r.l., tous préqualifiés déclarent accepter ladite cession.

Troisième résolution

Suite à ce qui est dit ci-dessus, l'associée actuelle décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner le teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement libérées.

Les parts sont actuellement détenues par la société civile immobilière dénommée CA44 SCI, ayant son siège social à L-8019 Strassen, 43, Wolléfsheck.»

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ès-qualités qu'ils agissent, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: C. Scheuer, A. Turcarelli, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juillet 2004, vol. 900, fol. 20, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2004.

B. Moutrier.

(064182.3/272/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

ARCHIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 41.211.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2004.

B. Moutrier.

(064186.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

AXA WORLD FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 27.526.

Monsieur Russell Catley est à omettre du conseil d'administration. Celui-ci a démissionné de son poste d'administrateur le 19 mai 2004.

Nomination de Monsieur Simon Ellis le 16 juillet 2004 comme administrateur.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour AXA WORLD FUNDS II, Sicav

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00922. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064905.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 71.219.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

H. Lange

Administrateur-Délégué

(064998.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 71.219.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Statutaire de la société, réunie à Colmar-Berg en date du 26 avril 2004 a adopté les résolutions suivantes:

1. d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003,
2. de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003,
3. de reconduire le mandat du Réviseur d'Entreprises, la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire,
4. de prendre acte de la désignation de Messieurs Marc Mossong et John Dusseldorf comme Administrateurs représentant le personnel en remplacement de Messieurs Justin Kayser et Jean-Paul Kohn,
5. de déléguer à deux de ses membres la gestion journalière des affaires de la société,
6. d'affecter les résultats de l'année 2003 de la façon suivante:
 - d'allouer, suivant l'article 174bis LIR, une partie du bénéfice, soit EUR 5.265.347,50 à la réserve pour l'impôt sur la fortune,
 - de distribuer un dividende de EUR 10.000.000,00,
 - et de reporter le solde bénéficiaire à nouveau.

Pour extrait conforme

H. Lange

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064993.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

GOODYEAR LUXEMBOURG TIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.
R. C. Luxembourg B 71.219.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société, réuni à Colmar-Berg en date du 26 avril 2004 a décidé de charger Messieurs John Jentgen et Hermann Lange de la gestion journalière de la société.

Pour extrait conforme

H. Lange

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064995.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**LUCOSY, S.à r.l. ET CIE, SECA, LUXEMBOURG CONTROL SYSTEM, S.à r.l. ET CIE,
Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 34.916.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le neuf juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LUXEMBOURG CONTROL SYSTEM, S.à r.l. ET CIE, en abrégé LUCOSY, S.à r.l. ET CIE, SECA, avec siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 34.917, constituée suivant acte Jacques Delvaux de Esch-sur-Alzette en date du 5 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 89 du 27 février 1991, modifiée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch du 8 octobre 1997, publié audit Mémorial, numéro 349 du 14 mai 1998, modifiée suivant acte Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2001, publié audit Mémorial, numéro 459 du 22 mars 2002, modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 23 avril 2004, non encore publié audit Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Christelle Concessi, employée privée, demeurant à Lexy (France) qui désigne comme secrétaire Muriel Lehmann, employée privée, demeurant à Algrange (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Guy Coupez, administrateur de sociétés, demeurant à Lasne-Ohain (Belgique).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation;
- 2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
- 3) Clôture de la liquidation;
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé tenue en date de ce jour, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, S.à r.l. avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente Assemblée.

Ensuite, ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

Première résolution

L'Assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes présentés par le liquidateur.

Deuxième résolution

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière sans réserve ni restriction à John Weber, conseil fiscal, né le 17 mai 1950 à Wiltz, demeurant à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société LUXEMBOURG CONTROL SYSTEM, S.à r.l. ET CIE, en abrégé LUCOSY, S.à r.l. ET CIE, SECA a cessé d'exister à partir de ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Coupez, C. Concessi, M. Lehmann, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2004, vol. 887, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 juillet 2004.

F. Molitor.

(064216.3/223/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

LCM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 99.664.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LCM S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 99.664, constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 2 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 481 du 7 mai 2004.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Manuel Antonio Janeiro Molhinho, gérant, Forbach (France), qui désigne comme secrétaire Catherine Molhinho, administrateur de sociétés, Forbach (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Laura Molhinho, administrateur de sociétés, Forbach (France).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée a pour ordre du jour:

- Modification des modalités d'engagement de la Société.

- Modification du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.

II.- Les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

III.- L'intégralité du capital social étant présente à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée modifie les modalités d'engagement de la Société, laquelle sera désormais engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou, en ce qui concerne la gestion journalière, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'Assemblée modifie le dernier alinéa de l'article 7 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** ... Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou, en ce qui concerne la gestion journalière, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. A. Janeiro Molhinho, C. Molhinho, L. Molhinho, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2004, vol. 885, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Manuel Antonio Janeiro Molhinho, gérant de société, né à Portel (Portugal), le 22 décembre 1953, demeurant à F-57600 Morsbach, 9, rue Pasteur, Catherine Molhinho, administrateur de société, née à Forbach/Moselle (France), le 19 janvier 1982, demeurant à F-57600 Forbach, 22, rue de la Paix et Laura Molhinho, administrateur de société, née à Forbach/Moselle (France), le 13 février 1985, demeurant à F-57600 Forbach, 22, rue de la Paix, administrateurs de la société LCM S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Manuel Antonio Janeiro Molhinho, préqualifié, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière et sa signature accompagnée de la signature d'un autre administrateur pour tout autre engagement de la Société.

Dudelange, le 24 juin 2004.

Signé: M. A. Janeiro Molhinho, C. Molhinho, L. Molhinho.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 juillet 2004, vol. 330, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 14 juillet 2004.

F. Molitor.

(064232.3/223/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

LCM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 99.664.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 14 juillet 2004.

F. Molitor.

(064234.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

ERABLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 94.204.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 26 juillet 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;

Que:

- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (France), demeurant à Luxembourg, est élu Administrateur, en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire, pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;

Et que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis Val Fleuri, 23, L-1526 Luxembourg,

Est élu Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065137.3/802/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

HDI INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.504.

EXTRAIT

Il résulte de trois courriers envoyés à la société HDI INTERNATIONAL GROUP S.A. en date du 2 août 2004 que:
 - le siège de la société a été dénoncé avec effet immédiat et que la convention de domiciliation conclue entre la société HDI INTERNATIONAL GROUP S.A. et WILSON ASSOCIATES a également été dénoncée avec effet immédiat;
 Mademoiselle Cindy Reiners a démissionné en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat;
 - FIDUCIAIRE PREMIER S.A. a démissionné en tant que commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Par Mandat

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01114. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(065059.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

ELVERSBERG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2011 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 88.593.

L'an deux mille quatre, le sept juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELVERSBERG HOLDING S.A., avec siège social à L-1638 Luxembourg, 27, rue des Glacis, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, de résidence à Remich, en date du 7 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1462 du 9 octobre 2002, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 88.593.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, employé privé, demeurant à Heinsch (Belgique).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondeur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur André Harpes, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis à L-2011 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

2. Démission des administrateurs avec décharge à leur donner.

3. Nomination de trois nouveaux administrateurs en leur remplacement.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis à L-2011 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs en place et leur consent décharge pour l'exercice de leur mandat, savoir:

a) Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

b) Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,

c) Monsieur Jean-Luc Jourdan, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en leur remplacement les administrateurs suivants:

1.- Monsieur Graig G. Christensen, juriste, né à Los Angeles (Etats-Unis) le 8 décembre 1946, demeurant à CA 95661 Roseville, 1504 Eureka Road, Suite 390,

2.- Monsieur Jeffrey M. Moritz, juriste, né à Rockville Center, New York (Etats-Unis), le 21 décembre 1948, demeurant à N.Y. 10013 New York City, 155, avenue of the Americas, Sixth Floor, 390,

3.- Monsieur André Harpes, juriste, né à Luxembourg, le 17 mars 1960, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

Monsieur Graig G. Christensen et Monsieur Jeffrey M. Moritz, prénommés, ont pouvoir d'engager la prédite société par leurs signatures individuelles.

Le mandat des administrateurs expirera à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2009.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trente mille francs luxembourgeois (huit cents Euros (EUR 800,-)).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, C. Fondevur, A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 60, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 août 2004.

P. Bettingen.

(064954.3/202/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

COMINHOLDING, COMPAGNIE INTERNATIONALE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 16.404.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	5.651.384,90 EUR
- Résultat 2003	351.230,87 EUR
- Report à nouveau	6.002.615,77 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(065135.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

R. GOEDERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.459.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
qui a eu lieu à Luxembourg le 24 mai 2004*

Est réélue aux fonctions de réviseur d'entreprise de la société:

La société à responsabilité limitée ABAX AUDIT, résidant 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, le mandat du réviseur d'entreprises prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur le compte de la société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société à responsabilité limitée

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065401.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

VERNESSE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.179.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 70.491,

ici représentée par son administrateur-délégué:

Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 72.257,

ici représentée par un de ses administrateurs, savoir:

Monsieur Jean Lambert, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Lesquelles comparantes, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de VERNESSE INVESTMENT S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Titre II. - Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III. - Assemblées générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de mai à onze heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, trois cent six actions	306
2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, quatre actions	4
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon;
- b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon;
- c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommée commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 73.125.

- 3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2009.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

- 5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 4 août 2004, vol. 358, fol. 4, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 août 2004.

H. Beck.

(065729.3/201/184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.770.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour MARINA S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(065177.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.770.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00965, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour MARINA S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(065153.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.770.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 23 janvier 2004, le siège social de la société a été transféré du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Puis cette Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Monsieur Marc Grosman.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs
MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

Monsieur Hans de Graaf, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Maarten van de Vaart, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Pour MARINA S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065141.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

FINANCIAL POLITICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 26.909.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065638.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

WINNCARE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.376.

In the year two thousand and four on the sixteenth day of July at 14.30 o'clock.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the joint stock company WINNCARE S.A. (the Company), having its registered seat in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Company register of Luxembourg under number B 97.376, incorporated by a deed of the undersigned notary on November 26, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 15, of January 6, 2004, the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of February 5, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 398 of April 14, 2004.

The meeting is chaired by Mr Gilles Dusemon, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The President appointed as Secretary Ms Cécile Henlé, Maître en droit, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The meeting elected as Scrutineer, Ms Stéphanie Alexandrino, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The bureau formed, the President declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that the two million nine hundred thirty thousand (2,930,000) shares, representing the entire share capital are represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known to the shareholders.

III. - The agenda of the meeting is the following:

1. Waiver of convening notices and waiver of convening notice provided for in the articles of association;
2. Conversion of 1,250 B Ordinary Shares into 1,250 D Ordinary Shares and creation of such new D Ordinary Share category and acknowledgement that a contemplated transfer of such D Ordinary Shares is to be made and consent to the overriding of article 7.2.6 of the articles of association in relation to such transfer;
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million three hundred thirty thousand euro (EUR 2,330,000.-) so as to raise it from its present amount of five million eight hundred sixty thousand euro (EUR 5,860,000.-) to eight million one hundred ninety thousand euro (EUR 8,190,000.-) by the issuance of one million one hundred twenty-five thousand (1,125,000) B-Preference Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each, one thousand (1,000) A Ordinary Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each and thirty-nine thousand (39,000) A-Preference Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each;
4. Authorisation to the board of directors to increase the share capital by up to two thousand (2,000) new A Ordinary Shares with or without issue premium, seventy-eight thousand (78,000) new A-Preference Shares with or without issue premium, one million one hundred twenty five thousand (1,125,000) new B-Preference Shares with or without issue premium, one thousand nine hundred and twenty-six (1,926) new D Ordinary Shares with or without issue premium, and six hundred forty-five thousand five hundred seventy-four (645,574) new D-Preference Shares with or without issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital of eleven million eight hundred ninety-five thousand euros (EUR 11,895,000.-); authorisation to the board of directors to suppress any preferential subscription rights that may exist; Waiver of detailed valuation report;
5. Renunciation by the current shareholders of their preferential subscription rights; Waiver of the detailed valuation report; Subscription of the new B-Preference Shares and of the new A Ordinary Shares and new A-Preference Shares; Intervention of the subscribers of the new shares and payment of the subscription price by contributions in kind and in cash; and
6. Amendment of article 5 of the articles of association as a result of the foregoing resolutions.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the shareholders, duly represented, unanimously decide on the following:

First resolution

The meeting resolves to waive any and all convening notices, the shareholders of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The meeting resolves to convert and so re-designate (i) one thousand two hundred and eight (1,208) B Ordinary Shares held by EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, having its registered seat in 26, Finsbury Square, London, EC2A 1DS, England (EAC LP) into one thousand two hundred and eight (1,208) D Ordinary Shares and (ii) forty-two (42) B Ordinary Shares held by EAC FUND II, GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, having its registered office in Kardinal Faulhaberstrasse 10, 80333, Munich, Germany, into forty-two (42) D Ordinary Shares and thus to create such new D Ordinary Share category, in anticipation of the contemplated transfer of such D Ordinary Shares to Mr Yannick Cougnaud, residing at 15, allée de l'Orangerie - Le Golf de Pierre Levée - 85340 Olonne sur Mer, further while overriding article 7.2.6. of the articles of association. The meeting further consents to and waives the Stapling Condition provided for

under article 7 of the articles of association in relation to the contemplated transfer of the D Ordinary Shares to Mr Cougnaud.

Third resolution

The meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of two million three hundred thirty thousand euro (EUR 2,330,000.-) so as to raise it from its present amount of five million eight hundred sixty thousand euro (EUR 5,860,000.-) to eight million one hundred ninety thousand euro (EUR 8,190,000.-) by the issuance of one million one hundred twenty-five thousand (1,125,000) B-Preference Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each, one thousand (1,000) A Ordinary Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each and thirty-nine thousand (39,000) A-Preference Shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each.

Fourth resolution

The shareholders resolve to authorise the board of directors to increase the share capital of the Company, from time to time within a period of five years starting on the date of the present deed to increase the share capital up to two thousand (2,000) new A Ordinary Shares with or without issue premium, seventy-eight thousand (78,000) new A-Preference Shares with or without issue premium, one million one hundred twenty-five thousand (1,125,000) new B-Preference Shares with or without issue premium, one thousand nine hundred and twenty-six (1,926) new D Ordinary Shares with or without issue premium, and six hundred forty-five thousand five hundred seventy-four (645,574) new D-Preference Shares with or without issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital of eleven million eight hundred ninety-five thousand euros (EUR 11,895,000.-). The shareholders further resolve to authorise the board of directors to suppress any preferential subscription rights and hereby unconditionally exempt the board of directors from producing a detailed valuation report as further required under article 32-3 (5) of the law of 10th August 1915, on commercial companies, as amended.

Fifth resolution

The meeting acknowledges that the current shareholders unanimously waive their preferential subscription rights and have further expressly exempted the board of directors from establishing a detailed valuation report as set forth under article 32-3 (5) of the law of 10th August 1915, on commercial companies, as amended. Now thereafter, the meeting resolves to admit the subscription of the above new shares by:

Subscribing shareholder	Number of Shares subscribed
EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, having its registered seat in 26, Finsbury Square, London, EC2A 1DS, England (EAC LP):	1,086,880 new B-Preference Shares
EAC FUND III, GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, having its registered seat in Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Germany (EAC KG)	38,120 new B-Preference Shares
Mr Bruno Duval, born on November 2, 1965 in Tours (France), residing at 952, route de Jalloussieux, 69530 Orlenas, France.	1,000 new A Ordinary Shares 39,000 new A-Preference Shares
Total:	1,125,000 new B-Preference Shares 1,000 new A Ordinary Shares 39,000 new A-Preference Shares

Intervention of the subscribers - Subscription - Paying-up of the shares

The above mentioned subscribers, here represented by Mr Gilles Dusemon, prenamed, then intervene:

1. EAC LP declaring to subscribe one million eighty-six thousand eight hundred eighty (1,086,880) B Preference Shares and to pay them up entirely by a contribution in kind of one million eighty-six thousand eight hundred eighty (1,086,880) shares with a par value of two euros (EUR 2.-) in WINNCARE S.A.S., a French «société par actions simplifiée», having its registered office at F-75008 Paris, 21, place de la Madeleine, France, registered with the Trade and Company register of Paris under the number B 451132526 R.C. Paris (WINNCARE S.A.S.);

2. EAC KG declaring to subscribe thirty-eight thousand one hundred and twenty (38,120) B Preference Shares and to pay them up entirely by a contribution in kind of thirty-eight thousand one hundred and twenty (38,120) shares with a par value of two euros (EUR 2.-) in WINNCARE S.A.S.

The value of the one million one hundred twenty-five thousand (1,125,000) WINNCARE S.A.S. shares so contributed by EAC LP and EAC KG, which are hereby at the free disposal of the Company, have been valued to be worth at least the value of the shares issued in exchange, as further documented in the valuation report established by AACO, S.à.r.l., Réviseur d'Entreprises, represented by Mr Stéphane Weyders, on July 16, 2004 having the following conclusion:

«Based on the verification carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

Said report will remain attached to the present deed.

3. Mr Duval declaring to subscribe one thousand (1,000) A-Ordinary Shares and to pay them up by twenty-five per cent. by a contribution in cash of five hundred euro (EUR 500.-). Mr Duval further declaring to subscribe thirty-nine thousand (39,000) A-Preference Shares and to pay them up by twenty-five per cent. by a contribution in cash of nineteen thousand five hundred euro (EUR 19,500.-). As a result the Company has at its disposal the sum of EUR 20,000.- (twenty thousand euro), as was certified to the notary executing this deed by the production of a blocking certificate.

The notary further certifies that the conclusions set forth in article 26-1 of the law of 10th August 1915, on commercial companies, as amended, have been fulfilled.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the shareholders resolve to amend article 5 of the articles of association of the Company as follows:

«II. Capital - Shares**Art. 5. Capital - Shares.**

5.1. The issued capital of the Company is set at eight million one hundred ninety thousand euro (EUR 8,190,000.-) represented by four classes of ordinary shares and four classes of voting preference shares, as:

- 1) three thousand (3,000) A Ordinary Shares with a par value of two euro (2.- EUR) (the A Ordinary Shares);
- 2) forty-three thousand one hundred eight (43,108) B Ordinary Shares with a par value of two euro (2.- EUR) (the B Ordinary Shares);
- 3) six hundred and forty-two (642) C Ordinary Shares with a par value of two euro (2.- EUR) (the C Ordinary Shares)
- 4) one thousand two hundred and fifty (1,250) D Ordinary Shares with a par value of two euro (2.- EUR) (the D Ordinary Shares);
- 5) one hundred seventeen thousand (117,000) voting A preference shares, with a par value of two euro (2.- EUR) (the A-Preference Shares); and
- 6) three million eight hundred and eighty thousand five hundred and eighty-three (3,880,583) voting B preference shares, with a par value of two euro (2.- EUR) (the B-Preference Shares);
- 7) forty-nine thousand three hundred and fifty-eight (49,358) voting C preference shares, with a par value of two euro (2.- EUR) (the C-Preference Shares);
- 8) fifty-nine (59) voting E preference shares, with a par value of two euro (2.- EUR) and an issue premium of twenty-three thousand seven hundred and twenty-eight euro and eighty-one cent (23,728.81 EUR) on each share (the E-Preference Shares)

(the A-Preference Shares, the B-Preference Shares, the C-Preference Shares, the E-Preference Shares and any other preference shares envisaged under these Articles being hereinafter sometimes collectively referred to as the «Preference Shares», and the A Ordinary Shares, B Ordinary Shares, C Ordinary Shares, D Ordinary Shares and any other ordinary shares envisaged under these Articles hereinafter sometimes collectively referred to as the «Ordinary Shares»)

The Preference Shares shall have the rights ascribed to them respectively as described in articles 33 and 36 of the present articles of association.

5.2. The authorized capital of the Company is set at eleven million eight hundred ninety-five thousand euros (11,895,000.- EUR).

5.3. The board of directors is hereby authorized to issue up to two thousand (2,000) new A Ordinary Shares with or without issue premium, seventy-eight thousand (78,000) new A-Preference Shares with or without issue premium, one million one hundred twenty-five thousand (1,125,000) new B-Preference Shares with or without issue premium, one thousand nine hundred and twenty-six (1,926) new D Ordinary Shares with or without issue premium, and six hundred forty-five thousand five hundred seventy-four (645,574) new D-Preference Shares with or without issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital. The board of directors is further authorised to suppress any preferential subscription rights that may exist.»

There being no further business, the meeting is closed.

Fixed rate tax exemption request

The present deed is made in relation to a share capital increase of a Luxembourg capital company by means of a contribution in kind of a number of shares issued by a capital company having its registered office in the European Union, whereby the recipient company's participation in the contributed capital company represents at least 65% (sixty-five percent) of the share capital of the latter company after the increase. As a result, the Company hereby expressly requests to be exempt from the proportionate contribution tax (droit d'apport) in accordance with article 4.2 of the law of December 29, 1971, as amended.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately 4,500.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by surnames, given names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le seize juillet à 14.30 heures.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WINNCARE S.A. (la Société), ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 97.376, constituée suivant acte reçu par le notaire

instrumentant en date du 26 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 15 du 6 janvier 2004, dont les statuts furent modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 398 du 14 avril 2004.

L'assemblée est présidée par M^e Gilles Dusemon, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Le président désigne comme Secrétaire Mlle Cécile Henlé, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

L'assemblée choisit comme Scrutateur M^e Stéphanie Alexandrino, avocat, demeurant à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Le bureau étant constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Cette liste de présence fait apparaître que les deux millions neuf cent trente mille (2.930.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation et renonciation aux formalités de convocation prévues dans les statuts;

2. Conversion de mille deux cent cinquante (1.250) Actions Ordinaires de Classe B en mille deux cent cinquante (1.250) Actions Ordinaires de Classe D, et création de cette nouvelle catégorie d'Actions Ordinaires de Classe D, et reconnaissance qu'un futur transfert de ces Actions Ordinaires de Classe D sera exécuté, et, s'agissant de ce transfert, approbation de la renonciation aux dispositions de l'article 7.2.6. des statuts;

3. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux millions trois cent trente mille euros (EUR 2.330.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq millions huit cent soixante mille euros (EUR 5.860.000,-) à huit millions cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 8.190.000,-), par l'émission de un million cent vingt cinq mille (1.125.000) Actions Préférentielles de Classe B, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), mille (1.000) Actions Ordinaires de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), et trente-neuf mille (39.000) Actions Préférentielles de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-);

4. Autorisation donnée au Conseil d'administration d'augmenter le capital social de la Société par l'émission jusqu'à deux mille (2.000) nouvelles Actions Ordinaires de Classe A avec ou sans prime d'émission, soixante-dix-huit mille (78.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe A avec ou sans prime d'émission, un million cent vingt cinq mille (1.125.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe B avec ou sans prime d'émission, mille neuf cent vingt-six (1.926) nouvelles actions ordinaires de classe D avec ou sans prime d'émission, et six cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-quatorze (645.574) nouvelles actions préférentielles de classe D avec ou sans prime d'émission, afin de porter le montant total du capital social de la Société au montant total du capital autorisé de onze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille euros (EUR 11.895.000,-); autorisation du Conseil d'administration de supprimer tous droits préférentiels de souscription qui pourraient venir à exister; renonciation au rapport d'évaluation détaillé;

5. Renonciation par les actionnaires existants à leurs droits préférentiels de souscription; Renonciation au rapport d'évaluation détaillé; Souscription des nouvelles Actions Préférentielles de Classe B, des nouvelles Actions Ordinaires de Classe A et des nouvelles Actions Préférentielles de Classe A; Intervention des souscripteurs d'actions nouvelles et paiement du prix de souscription des nouvelles actions au moyen d'apports en nature et en numéraire; et

6. Modification de l'article 5 des statuts de la Société prenant en compte les résolutions ci-dessus mentionnées.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires, dûment représentés, décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de renoncer à toutes les convocations préalables, dans la mesure où les actionnaires ont été régulièrement convoqués et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir et de re-désigner (i) mille deux cent huit (1.208) Actions Ordinaires de Classe B détenues par EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 26, Finsbury Square, Londres, EC2A1DS, Angleterre (EAC LP) en mille deux cent huit (1.208) Actions Ordinaires de Classe D, et (ii) quarante-deux (42) Actions Ordinaires de Classe B détenues par EAC FUND II GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, ayant son siège social à Kardinal Faulhaberstrasse 10, 80333, Munich, Allemagne, en quarante-deux (42) Actions Ordinaires de Classe D, et ainsi de créer cette nouvelle catégorie d'Actions Ordinaires de Classe D, par anticipation au transfert envisagé de ces Actions Ordinaires de Classe D à M. Yannick Cougnaud, demeurant 15 Allée de l'Orangerie - Le Golf de Pierre Levée - 85340 Olonne sur Mer, et ce en renonçant également à l'article 7.2.6. des statuts. L'assemblée consent également et renonce à la Condition de Base prévue à l'article 7 des statuts s'agissant du transfert prévu des Actions Ordinaires de Classe D à M. Cougnaud.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de deux millions trois cent trente mille euros (EUR 2.330.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq millions huit cent soixante mille euros (EUR 5.860.000,-) à huit millions cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 8.190.000,-), par l'émission de un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) Actions Préférentielles de Classe B, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), mille (1.000) Actions Ordinaires de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), et trente-neuf mille (39.000) Actions Préférentielles de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-).

Quatrième résolution

Les actionnaires décident d'autoriser le Conseil d'administration d'augmenter le capital social de la Société, de temps à autre, dans un délai de cinq ans à compter de la date du présent acte, par émission de jusqu'à deux mille (2.000) nouvelles Actions Ordinaires de Classe A avec ou sans prime d'émission, soixante-dix-huit mille (78.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe A avec ou sans prime d'émission, un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe B avec ou sans prime d'émission, mille neuf cent vingt-six (1.926) nouvelles actions ordinaires de classe D avec ou sans prime d'émission, et six cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-quatorze (645.574) nouvelles actions préférentielles de classe D avec ou sans prime d'émission, afin de porter le montant total du capital social de la Société au montant total du capital autorisé de onze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille euros (EUR 11.895.000,-). Par ailleurs, les actionnaires décident d'autoriser le conseil d'administration à supprimer tout droit préférentiel de souscription et par la présente, dispensent unanimement le conseil d'administration d'avoir à produire un rapport d'évaluation détaillé tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Cinquième résolution

L'assemblée reconnaît que les actionnaires actuels renoncent à l'unanimité à leurs droits préférentiels de souscription et ont également expressément dispensé le conseil d'administration d'établir un rapport d'évaluation détaillé tel que mentionné à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. L'assemblée décide ensuite d'admettre la souscription des actions nouvelles ci-dessous par:

Actionnaire souscripteur	Nombre d'Actions souscrites
EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 26 Finsbury Square, Londres, Ec2A1DS, Angleterre (EAC LP):	1.086.880 nouvelles Actions Préférentielles de Classe B
EAC FUND III GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, ayant son siège social à Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Allemagne (EAC KG): . . .	38.120 nouvelles Actions Préférentielles de Classe B
	1.000 nouvelles Actions Ordinaires de Classe A
	39.000 nouvelles Actions Préférentielles de Classe A
Total:	1.125.000 nouvelles Actions Préférentielles de Classe B
	1.000 nouvelles Actions Ordinaires de Classe A
	39.000 nouvelles Actions Préférentielles de Classe A

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Interviennent ensuite aux présentes les apporteurs susmentionnés, ici représentés par Maître Gilles Dusemon, pré-nommé:

1. EAC LP déclare souscrire un million quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingts (1.086.880) Actions Préférentielles de Classe B, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en un million quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingts (1.086.880) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) dans WINNCARE S.A.S., une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à 21 Place de la Madeleine, F- 75008 Paris, France, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 451132526 R.C. Paris (WINNCARE S.A.S.).

2. EAC KG déclare souscrire trente-huit mille cent vingt (38.120) Actions Préférentielles de Classe B, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en trente huit mille cent vingt (38.120) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) chacune dans WINNCARE S.A.S.

La valeur des un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) actions de WINNCARE S.A.S ainsi apportées par EAC LP et EAC KG, qui sont par la présente à la libre disposition de la Société, correspond au moins à la valeur des actions émises en contrepartie, ceci étant plus précisément indiqué dans le rapport d'évaluation établi par AACO, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, représenté par Monsieur Stéphane Weyders, le 16 juillet 2004 et qui dispose en conclusion que:

«Sur la base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, aucun élément n'a été porté à notre attention qui indiquerait que la valeur de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport restera annexé au présent acte.

3. M. Duval déclare souscrire mille (1.000) Actions Ordinaires de Classe A et les libérer à hauteur de vingt cinq pour cent par un apport en numéraire de cinq cents euros (EUR 500,-). M. Duval déclare également souscrire trente-neuf mille (39.000) Actions Préférentielles de Classe A et les libérer à hauteur de vingt-cinq pour cent par un apport en numéraire de dix-neuf mille cinq cents euros (EUR 19.500,-). En conséquence, la Société a à sa disposition la somme de vingt mille euros (EUR 20.000,-), tel que certifié au notaire instrumentant par la production du certificat de blocage.

Le notaire certifie, par ailleurs, que les conditions prévues à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies.

Sixième résolution

Afin de prendre en compte les résolutions précédentes, les actionnaires décident de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«II. Capital social - Actions**Art. 5. Capital - Actions.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à huit millions cent quatre-vingt-dix mille euros (8.190.000,- EUR) représenté par quatre classes d'actions ordinaires et quatre classes d'actions préférentielles avec droit de vote telles que définies ci-après:

1) trois mille (3.000) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Ordinaires de Classe A);

2) quarante-trois mille cent huit (43.108) Actions Ordinaires de Classe B d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Ordinaires de Classe B);

3) six cent quarante-deux (642) Actions Ordinaires de Classe C d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Ordinaires de Classe C);

4) mille deux cent cinquante (1.250) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Ordinaires de Classe D);

5) cent dix-sept mille (117.000) Actions Préférentielles de Classe A avec droit de vote d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Préférentielles de Classe A);

6) trois millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-trois (3.880.583) Actions Préférentielles de Classe B avec droit de vote d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Préférentielles de Classe B);

7) quarante-neuf mille trois cent cinquante-huit (49.358) Actions Préférentielles de Classe C avec droit de vote d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) (les Actions Préférentielles de Classe C);

8) cinquante-neuf (59) Actions Préférentielles de Classe E avec droit de vote d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) et une prime d'émission de vingt-trois mille sept cent vingt-huit euros et quatre-vingt-un centimes (23.728,81 EUR) par action (les Actions Préférentielles de Classe E);

(les Actions Préférentielles de Classe A, les Actions Préférentielles de Classe B, les Actions Préférentielles de Classe C, les Actions Préférentielles de Classe E et toutes autres Actions Préférentielles envisagées par les présents Statuts seront ci-après, parfois collectivement dénommées les «Actions Préférentielles», et les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, les Actions Ordinaires de Classe D et toutes autres Actions Ordinaires envisagées par les présents Statuts seront ci-après, parfois collectivement dénommées les «Actions Ordinaires»).

Les Actions Préférentielles se verront conférer les droits tels que décrits aux articles 33 et 36 des présents Statuts.

5.2. Le capital autorisé de la Société est fixé à hauteur de onze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille euros (11.895.000,- EUR).

5.3. Le Conseil d'administration est autorisé par les présentes à émettre jusqu'à deux mille (2.000) nouvelles Actions Ordinaires de Classe A avec ou sans prime d'émission, soixante-dix-huit mille (78.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe A avec ou sans prime d'émission, un million cent vingt-cinq mille (1.125.000) nouvelles Actions Préférentielles de Classe B avec ou sans prime d'émission, mille neuf cent vingt-six (1.926) nouvelles actions ordinaires de classe D avec ou sans prime d'émission, et six cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-quatorze (645.574) nouvelles actions préférentielles de classe D avec ou sans prime d'émission, afin de porter le montant total du capital social de la Société au montant total du capital autorisé. Le conseil d'administration est également autorisé à supprimer tout droit préférentiel de souscription qui pourrait venir à exister.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Requête en exonération de paiement du droit d'apport

Le présent acte s'inscrit dans le cadre de l'augmentation du capital d'une société de capitaux luxembourgeoise au moyen de l'apport en nature d'un certain nombre d'actions émises par une société de capitaux ayant son siège social dans l'Union Européenne, ladite opération portant par conséquent la participation de la société bénéficiaire dans le capital de la société dont les titres sont apportés à au moins 65% (soixante-cinq pour cent) après l'augmentation. En conséquence, la société requiert expressément par la présente, l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur la base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire, s'élève à environ 4.500,- EUR.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Dusemon, C. Henlé, St. Alexandrino, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, vol. 144S, fol. 47, case 7. – Reçu 800 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

P. Frieders.

(065906.3/212/382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

WINNCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.376.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

P. Frieders.

(065908.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

DCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 87.996.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société DCA S.A.

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration de la société «DCA S.A.», tenue au siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, en date du 27 février 2003, que les membres du Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes ont donné leur démission avec effet immédiat à cette date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065411.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

MEN SANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 94.397.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(065415.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

EREMIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 4.664.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mai 2004

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem et Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

EREMIS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065543.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

**CALTRANS LUXEMBOURG, S.à r.l., CALPAM TRANSPORTS LUXEMBOURG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 14, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 70.997.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CALPAM LUXEMBOURG, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 9.646, une société avec siège social au 14, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange,

ici représentée par Monsieur Tom Decraene, juriste d'entreprise, demeurant à B-9681 Maarkedal, Ommegangstraat 94,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 22 juillet 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle existant sous la dénomination de CALPAM TRANSPORTS LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé CALTRANS LUXEMBOURG, S.à r.l. avec siège social à Bertrange.

- La société a été constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 779 du 20 octobre 1999.

- Les statuts de ladite Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire instrumentaire en date du 29 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 184 du 13 février 2004.

- Le capital social de cette société est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'associée unique décide de supprimer, à l'alinéa 1^{er} de l'article 2 des statuts de la Société, les mots «et pour compte de tiers».

- L'associé unique accepte la démission de Monsieur Alphonse Hoffmann, licencié en sciences économiques et consulaires, demeurant au 25, rue de Pleitrang, L-5333 Moutfort, de ses fonctions de gérant technique de la Société et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- L'associé unique confirme, pour une durée indéterminée, les mandats des gérants suivants:

a) Monsieur Giuliano Franzl, administrateur-délégué, né à Trento le 29 mars 1954, demeurant à B-1000 Bruxelles, avenue du Vénézuéla 19,

b) Monsieur Ahmad Al-Rahmani, administrateur Direct Business, né à Kuwait le 22 avril 1951, demeurant à B-2650 Edegem, Drie Eikenstraat 630,

c) Monsieur Keith Rissen, administrateur Finance & IT, né à Londres le 20 décembre 1950, demeurant à B-2000 Anvers, Hessenstraatje 10, et

d) Monsieur Herman Demarbaix, employé privé, né à Berchem (B), le 13 mai 1965, demeurant à B-2650 Edegem, Pitseburglaan, 12.

- L'associé confirme, pour une durée indéterminée, le mandat de gérant technique de Monsieur Jean-Paul Schmit, administrateur-directeur, né à Luxembourg, le 30 août 1949, demeurant à B-6760 Ethe, Ville Basse 22A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: T. Decraene, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, vol. 21CS, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

A. Schwachtgen.

(066033.3/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

**CALTRANS LUXEMBOURG, S.à r.l., CALPAM TRANSPORTS LUXEMBOURG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 14, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 70.997.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 988 du 29 juillet 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(066035.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

TETHYS FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.414.

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the public limited liability company (société anonyme) ited liability company (société anonyme) existing under the name of TETHYS FINANCIAL S.A., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office in Luxembourg, L-2320, 43, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 78.414, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, dated October 2, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 284 on April 20, 2001, (the Company).

The meeting is opened at eleven a.m. and is chaired by Mr Eric Biren, expert-comptable, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting Miss Maud Martin, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Cyrille Vallee, employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

- 1) Waiver of the convening notices
- 2) Dissolution of the Company.
- 3) Votes of discharge of the directors and the statutory auditor.
- 4) Appointment of liquidator; Approval of liquidation plan.
- 5) Convening of a second general meeting.

II.- The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance list signed by the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III.- It appears from said attendance list that all the shares in circulation are present or represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After discussion of the various items on the agenda, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to waive the convening notices, the shareholders of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The meeting decides to dissolve the Company with immediate effect and to put it into liquidation.

Third resolution

The meeting decides, by special vote, to grant full discharge to the directors and to the statutory auditor of the Company for the exercise of their mandate.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint SIGNES S.A., a public limited liability company, having its registered office in 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, as liquidator.

The shareholders have resolved to approve the liquidation plan of the Company on the basis of and in accordance with a draft omnibus unwind agreement, a copy of which is attached to the present deed, which is hereby expressly approved as liquidation plan of the Company and that the liquidator be instructed to execute the draft omnibus unwind agreement for and on behalf of the Company and to realise the assets of the Company, to pay all debts and liabilities and to distribute the net assets of the Company to the shareholders of the Company in accordance with such liquidation plan.

The liquidator shall prepare a detailed report regarding the employment of the corporate assets with any supporting accounts and documents.

The liquidator will have the broadest powers to carry out the liquidation and perform its duties each time in accordance with the terms and conditions of the draft omnibus unwind agreement and that the Company for the purpose of its liquidation will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

Fifth resolution

The meeting decides to convene a second general shareholder meeting to be held on even date herewith to resolve on the following agenda:

- a) Waiver of convening notices;
- b) Presentation of the liquidator's report; and
- c) Appointment of INTERAUDIT, S.à r.l., a private limited company having its registered office at 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, as liquidation auditor;
- d) Convening of a third general shareholders' meeting to be held on 27th July 2004 to resolve on the following agenda:
 - (a) Waiver of convening notices;
 - (b) Presentation of the liquidation auditor's report and granting of discharge;
 - (c) Granting of discharge to the liquidator;
 - (d) Granting of special powers of attorney, cancellation of shares and closing of the liquidation.
 - e) Miscellaneous.

There being no further business, the Meeting was terminated at eleven thirty a.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TETHYS FINANCIAL S.A., ayant son siège social au 43, rue de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.414, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 2 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 284 du 20 avril 2001, (la Société).

L'assemblée est déclarée ouverte à onze heures et présidée par Monsieur Eric Biren, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Maud Martin, employée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Monsieur Cyrille Vallee, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constituée, le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour est le suivant:

- 1) Renonciation au droit de convocation.
- 2) Dissolution de la Société.
- 3) Votes sur la décharge des administrateurs et du commissaire aux comptes.
- 4) Nomination d'un liquidateur; Approbation du plan de liquidation.
- 5) Convocation d'une seconde assemblée générale.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexée à l'original du présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération sur les points portés à l'agenda, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de renoncer à leur droit de convocation à l'assemblée, ils déclarent avoir été dûment convoqués et avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion, lequel leur a été communiqué préalablement.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de liquider la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner par vote spécial pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer SIGNES S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, comme liquidateur de la Société.

L'assemblée approuve le plan de liquidation de la Société sur base de et conformément au projet de contrat de liquidation omnibus, dont une copie est jointe au présent acte, lequel est expressément approuvé en tant que plan de liquidation de la Société et ont décidé de donner instruction au liquidateur en vue d'exécuter le projet du contrat de liquidation omnibus au nom et pour compte de la Société, de réaliser les avoirs de la Société, payer toutes les dettes et créances et distribuer les avoirs nets de la Société aux actionnaires de la Société conformément au plan de liquidation susvisé.

Le liquidateur préparera un inventaire détaillé portant sur l'emploi des actifs de la Société ainsi que tous documents et comptes y relatifs.

Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus en vue de procéder à la liquidation et exécuter ses obligations conformément aux termes et conditions du projet de contrat de liquidation omnibus et la Société est engagée à l'égard des tiers pour les besoins de la liquidation par la seule signature du liquidateur.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de convoquer une deuxième assemblée générale des actionnaires, laquelle se tiendra le même jour que la présente en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

- a) Renonciation aux formalités de convocation;
- b) Présentation du rapport du liquidateur;
- c) Nomination de la société INTERAUDIT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que commissaire à la liquidation;

d) Convocation à une troisième assemblée générale des actionnaires laquelle se tiendra le 27 juillet 2004 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant:

- (a) Renonciation aux formalités de convocation;
- (b) Présentation du rapport du commissaire à la liquidation et vote de décharge;
- (c) Vote de décharge au liquidateur;
- (d) Octroi de pouvoirs spéciaux, annulation des actions et clôture de la liquidation
- e) Divers.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Biren, M. Martin, C. Vallee, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 70, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

A. Schwachtgen.

(066001.3/230/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

E.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 81.738.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signatures

Administrateurs

(065423.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

SPICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 90.430.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signatures

Administrateurs

(065424.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

AKOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 52.093.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065441.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

F.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 55.580.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signatures

Administrateurs

(065425.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ETUDE ET PRESTATIONS EUROP ASSISTANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 70.552.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

(065427.3/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ARGOS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 76.286.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065442.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

**FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AMDAHL LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Registered office: Strassen.
R. C. Luxembourg B 62.833.

In the year two thousand and four, on the twelfth of July.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, a «naamloze vennootschap» having its registered office at «Woluwe Garden», Woluwedal 26 B4 B-1932 Sint Stevens-Woluwe, Belgium, here represented by Ms Elisabeth Reinard, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Sunnyvale, California, on June 30, 2004.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I.- The appearing party is the sole shareholder of the private limited company established in Luxembourg under the name of AMDAHL LUXEMBOURG, S.à r.l., incorporated pursuant to a notarial deed dated 29th December, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 298 of 30th April, 1998 and which by-laws have been amended pursuant to a notarial deed dated 22nd March, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 997 of 13th November 2001, pursuant to a notarial deed dated 28th February, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 895 of 12th June 2002 and pursuant to a notarial deed dated April 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 524 of May 15, 2003 and whereby the name of said company was changed into FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., (the Company).

II.- The Company's share capital is presently set at four hundred fifty thousand euros (EUR 450,000.-) divided into four thousand five hundred (4,500) shares of one hundred euros (EUR 100.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxy holder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to increase the subscribed capital by an amount of four hundred fifty thousand euros (EUR 450,000.-) to bring it from its present amount of four hundred fifty thousand euros (EUR 450,000.-) to nine hundred thousand euros (EUR 900,000.-) by the issuance of four thousand five hundred (4,500) new shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the four thousand five hundred (4,500) new shares and to have them fully paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of four hundred fifty thousand euros (EUR 450,000.-).

The justifying documents of the subscription and of the payment have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 5 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** The capital is set at nine hundred thousand euros (EUR 900,000.-) divided into nine thousand (9,000) shares of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 6,300.-

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, une société anonyme (naamloze vennootschap) avec siège social «Woluwe Garden», Woluwedal 26 B4 B-1932 Sint Stevens-Woluwe, Belgique, ici représentée par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Sunnyvale, Californie, le 30 juin 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I.- Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée constituée sous la dénomination de AM-DAHL LUXEMBOURG, S.à r.l., suivant acte notarié en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 298 du 30 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés par un acte notarié en date du 22 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 997 du 13 novembre 2001, par un acte notarié en date du 28 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 895 du 12 juin 2002 et par un acte notarié en date du 23 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 524 du 15 mai 2003 par lequel la dénomination de la société a été changée en FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., (la Société).

II.- Le capital social est actuellement fixé à quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) divisé en quatre mille cinq cents (4.500) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

C'est pourquoi, le comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions qui suivent:

Première résolution

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-) à neuf cent mille euros (EUR 900.000) par l'émission de quatre mille cinq cents (4.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire quatre mille cinq cents (4.500) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante mille euros (EUR 450.000,-).

Les documents justificatifs de la souscription et du paiement en numéraire ont été présentés au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de neuf cent mille euros (EUR 900.000,-) représenté par neuf mille (9.000) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ EUR 6.300,-.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, vol. 144S, fol. 45, case 5. – Reçu 4.500 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

P. Frieders.

(065130.3/212/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AMDAHL LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 62.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

P. Frieders.

(065131.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and four, on the twentieth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda (the Sole Shareholder), represented by Mr Benjamin Drew Velvin III, with professional address in Washington Mall, Suite 104, 1st Floor, 7 Reid Street, Hamilton HM 11 Bermuda, acting in his capacity as Vice President, here represented by M^e Francine Ewers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on July 16, 2004.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, representing the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated February 14, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of March 22, 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary of July 7, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on its agenda, which the Sole Shareholder has previously perused. This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,086,250.- and to pay a share premium of EUR 67.67 in order to increase the share capital from its current amount of EUR 12,298,875.- to a total amount of EUR 13,385,125.- by the issuance of 8,690 new shares with a par value of EUR 125.- each.

All the 8,690 shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium of EUR 67.67 has been paid by the Sole Shareholder so that the amount of EUR 1,086,317.67 is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to 107,081 shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Sole Shareholder of the Company decides to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at thirteen million three hundred and eighty-five thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 13,385,125.-) represented by one hundred seven thousand and eighty-one (107,081) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes (l'Associée Unique), enregistrée sous le numéro 32897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par M. Benjamin Drew Velvin III, avec adresse professionnelle à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, dans sa qualité de Vice Président,

ici représentée par Maître Francine Ewers, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 juillet 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 91.796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.086.250,- et de payer une prime d'émission de EUR 67,67 en vue d'augmenter le capital de son montant actuel de EUR 12.298.875,- à un montant total de EUR 13.385.125,- par l'émission de 8.690 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune.

Toutes les 8.690 nouvelles parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission de EUR 67,67 a été payée par l'Associé Unique, de sorte que la somme de EUR 1.086.317,67 est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'associé Unique détient la totalité des 107.081 parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'article 6 des statuts est modifié et aura dorénavant, dans sa version Française, la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de treize millions trois cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-cinq euros (EUR 13.385.125,-) représenté par cent sept mille quatre-vingt-une (107.081) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Ewers, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, vol. 144S, fol. 58, case 4. – Reçu 10.863,18 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

A. Schwachtgen.

(066046.3/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda (the Sole Shareholder), represented by Mr Benjamin Drew Velvin III, with professional address in Washington Mall, Suite 104, 1st Floor, 7 Reid Street, Hamilton HM 11 Bermuda, acting in his capacity as Vice President,

here represented by Mr Gérard Neiens, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Dallas, Texas, on the 22nd July, 2004.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, representing the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated 14th February, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22nd March, 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 20th July, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on its agenda, which the Sole Shareholder has previously perused. This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred and fourteen thousand euro (EUR 514,000.-) and to pay a share premium of four euro (EUR 4.-) in order to increase the share capital from its current amount of thirteen million three hundred and eighty-five thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 13,385,125.-) to a total amount of thirteen million eight hundred and ninety-nine thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 13,899,125.-) by the issuance of four thousand one hundred and twelve (4,112) new shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each.

All the 4,112 new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium of EUR 4.- has been paid by the Sole Shareholder so that the amount of EUR 514,004.- is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to 111,193 shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Sole Shareholder of the Company decides to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 13,899,125.- represented by 111,193 shares with a nominal value of EUR 125.- each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes (l'Associé Unique), enregistrée sous le numéro 32897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par M. Benjamin Drew Velvin III, avec adresse professionnelle à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, dans sa qualité de Vice Président,

ici représentée par M^e Gérard Neiens, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Dallas, Texas, le 22 juillet 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle a été enregistrée.

La partie comparante, représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 91.796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de cinq cent quatorze mille euros (EUR 514.000,-) et de payer une prime d'émission de quatre euros (EUR 4,-) en vue d'augmenter le capital de son montant actuel de treize millions trois cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-cinq euros (EUR 13.385.125,-) à un montant total de treize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-cinq euros (EUR 13.899.125,-) par l'émission de 4.112 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Toutes les 4.112 nouvelles parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission de EUR 4,- a été payée par l'Associé Unique, de sorte que la somme de EUR 514.004,- est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'associé Unique détient la totalité des 111.193 parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 13.899.125,- représenté par 111.193 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Neiens, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 70, case 3. – Reçu 5.140,04 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

A. Schwachtgen.

(066048.2/230/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

Statuts coordonnés suivant les actes n° 932 et n° 964 du 20 juillet 2004 et du 26 juillet 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(066050.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

49574

VANQUISH, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 88.424.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063499.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

VANQUISH, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 88.424.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 29 juillet 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Franck Chapeaux, Administrateur, directeur, 5001 Worthington Way, NY 13066 Fayetteville, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nicole Schloter, Administrateur, avocat, The Nursey-Hall Road, SS4 1PD Roachford-Essex, Royaume-Uni;
- Monsieur Pierre Bauer, Administrateur-Président, ingénieur, 257, route de Lossy, CH-1782 Lossy, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 29 juillet 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juillet 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour VANQUISH, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063550.3/833/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BSC CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.836.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065551.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

BSC CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.836.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065558.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AVENUE GUILLAUME, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juillet 2004

L'an deux mille quatre, le vingt-sept juillet.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société civile SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AVENUE GUILLAUME, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 20 novembre 1961, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 95 du 19 décembre 1961 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 17 juillet 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 290 du 16 octobre 1986.

Dont résultent plusieurs modifications des statuts:

I. L'article 4 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège de la société est transféré à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.»

II. L'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 198.314,82 divisé en 1.800 parts sociales de EUR 110,1749 chacune, toutes attribuées de la façon suivante:

1. La S.C.I. DE LA PORTE DE FRANCE, prénommée	1.430 parts sociales
2. M. Jean-Pierre Langlais, prénommé	370 parts sociales
Total	<u>1.800</u> parts sociales

III. Le premier alinéa de l'article 16 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** Les associés acceptent la démission de l'actuel Conseil d'Administration et lui accordent pleine et entière décharge. La société est gérée et administrée par un gérant unique.

Les associés décident de nommer M. Jean-Pierre Langlais, demeurant à Luxembourg en tant que nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée.»

IV. L'article 18 des statuts est complété pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 18.** ... Ils contractent tous emprunts à court, moyen ou long terme, hypothécaire et autres, comptant ou non des garanties réelles ou personnelles, quel qu'en soit le montant, en particulier en faveur de la SCI DE LA PORTE DE FRANCE, ayant son siège à F-54400 Longwy, 1, avenue de la Paix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063552.3/592/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SOPARLAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 56.791.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(065325.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

SOPARLAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 56.791.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2004

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2004 que le siège de la société est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065323.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ABSOLUTE VENTURES S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.345.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABSOLUTE VENTURES S.C.A.

Signature

Un mandataire

(063554.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ABSOLUTE VENTURES S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.345.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Suite aux décisions prises par l'actionnaire commandité en date du 21 janvier 2004 et conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts, l'assemblée générale donne son accord et approuve la nomination par le Conseil de Surveillance aux fonctions de Réviseur d'Entreprises Indépendant la société MAZARS S.A., dont le siège social est situé 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, en remplacement de la société AACO, S.à r.l.

Le mandat de la société MAZARS S.A., aux fonctions de Réviseur d'Entreprises Indépendant a pris effet le 21 janvier 2004 et viendra à expiration lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008.

Extrait sincère et conforme

ABSOLUTE VENTURES S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063553.3/1022/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

VIMARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 81.560.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
de la Société qui s'est tenue en date du 2 juin 2004 au siège social*

L'Assemblée ratifie la cooptation de Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Schweich aux fonctions d'Administrateur de la société. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Annick Flamme, Administrateur démissionnaire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065437.3/806/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

LES ECRINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 66.699.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LES ECRINS S.A.

Signature

(065503.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

C.B.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 54.839.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065443.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

CAFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 53.972.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065445.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

DAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 70.827.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065447.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

DOUVIE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 69.057.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065449.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

EGIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.571.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065450.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

EMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 76.295.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065451.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

FARANDALE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 70.554.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065452.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

FINCA PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 87.469.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065453.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

FRIGOPROCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 73.225.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065454.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.669.

Rayer - Délégué(s) à la gestion journalière:

M. Jacques Bilocq, Fondé de pouvoir, B-6792 Halanzy

M. Henri Thiry, Fondé de pouvoir, B-6717 Heinstert

Mme. Mariette Roos, Fondé de pouvoir, L-3240 Bettembourg

TELINDUS

Société anonyme

M. Rob / A. Meyers

Fondé de pouvoir / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065455.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065634.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065631.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065628.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065461.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065618.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065626.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065459.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01813 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065641.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

ONDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.570.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065645.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

GAP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 76.966.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065456.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

HADEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 53.734.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065457.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

HETMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 45.154.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065458.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

IMMOBILIERE DE L'EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 66.207.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065460.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

INSTITUT FINANCIER EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 38.180.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065462.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

INTERSEAFOOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 61.346.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065463.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

JANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 49.690.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065464.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

KEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 26.781.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065466.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

LARIDEL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 59.171.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004
Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065467.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

LOV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 78.833.

—
Extrait du procès-verbal de la décision collective du 16 juillet 2004

Par décision collective du 16 juillet 2004, le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er} à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Pour extrait conforme

X. De Nonneville

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065468.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

AUF DEM PESCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 81.488.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004

Par décision collective du 1^{er} juillet 2004, le siège social de la société est transféré de L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065475.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

GLOBALINVEST BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.418.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004

Par décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004, le siège social de la société est transféré de L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065477.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

CLIPCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 51.763.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004

Par décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004, le siège social de la société est transféré de L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00692. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(065479.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

C.I. 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 82.025.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004

Par décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004, le siège social de la société est transféré de L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00695. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(065480.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

BROOKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 77.474.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004

Par décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004, le siège social de la société est transféré de L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00697. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(065484.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.
